

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE520

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 39, substituer au mot :

« conformément »,

les mots :

« en application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.